

MAIRIE DE MAZANGÉ

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU LUNDI 14 MARS 2022

PRÉSENTS : Mmes et MM. Patrick BRIONNE, Jacques COLAS, Didier DECLERCK, Nicole DIJON, Loïc ESSERMÉANT, Dominique GAUDRUAU, Nathalie GENTES, Corinne JOUSSARD, Renaud LAMBERT, Vincent NEILZ, Mélanie OUDEYER, Jean-Yves OZAN, Jacques ROUSSELET, Carine STEFANUCCI, Evelyne VIROS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Evelyne VIROS

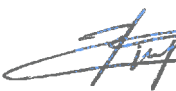
Lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal de MAZANGÉ a :

- accepté de participer aux frais de fonctionnement des élèves scolarisés hors commune dans des établissements publics ou des établissements privés,
- approuvé les termes de la convention de délégation de gestion d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement entre la Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois et la commune de Mazangé,
- accordé une subvention pour le projet Cirque de l'école de Mazangé prévu du 16 au 24 mai 2022, à hauteur de 50% du coût par élève domicilié à Mazangé, soit 42 € par élève,
- voté les montants des subventions 2022 aux associations,
- accepté le remboursement des frais de formation du Personnel,
- retenu le devis de la société CASUAL SPORT pour le remplacement des tapis de gymnastique de l'école, pour un montant de 1 400 € HT,
- approuvé le renouvellement de la convention de fourrière animale avec le refuge du Val de Loire à Naveil,

Affaires diverses :

- pris connaissance de la nouvelle réglementation de la Protection sociale complémentaire des agents
- été informé de la date du Rallye Cœur de France prévu le vendredi 30 septembre 2022
- été informé que le dossier Chantiers citoyens à destination des jeunes a été retenu par la Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois
- pris acte de l'organisation d'un marché de producteurs locaux à Mazangé le dimanche 3 juillet 2022
- établi le tableau de permanence du bureau de vote de l'Election présidentielle

Le Maire



Patrick BRIONNE